

**Procès-verbal
Mercredi 8 octobre 2024 à 18 h**

Nom	Fonction	Présent-e
M ^{me} Stéphanie Plouffe	Directrice	x
Mme Emilie Lépine	Parent	x
M. Éric Blanchette	Parent	x
Mme Lisanne Cyr	Enseignante	x
Mme Nancy Bérubé	Enseignante	x
Mme Nicole Martin	Enseignante	x
Mme Mélanie Charlebois-Morin	Parent	x
Mme Karine Girard	Parent	X
Mme Isabelle Pagé	Secrétaire	x
Mme Sabrina Desroches	Substitut parent	x
Mme Sandrine Lepage	Substitut enseignante	
Mme Claude Forget	Tech service de garde	x

1. Présences et quorum

Ouverture de l'assemblée à 18h10.

2. Adoption de l'ordre du jour

M. Éric Blanchette propose l'adoption de l'ordre du jour.

Résolution no CE-2425/001

Adopté

3. Élection à la présidence et à la vice-présidence.

M. Éric Blanchette est élu à la présidence et Mélanie Charlebois-Morin

Résolution no CE-24-25/ 002

Adopté

4. Adoption du procès-verbal de la dernière rencontre.

Monsieur Éric Blanchette propose l'adoption du procès-verbal de la rencontre du 5 juin 2024.

5. Parole au public

6. Documents à remplir par les membres du C.É.

7. Points pour adoption.

7.1 Calendrier des rencontres

Madame Mélanie Charlebois-Morin propose l'adoption du calendrier

Résolution no CE-24-25/003

Adopté

7.2 Règles de régie interne

Madame Lisanne Cyr propose l'adoption des règles de régie interne.

Résolution no CE-24-25/004

Adopté

7.3 Règles de fonctionnement du service de garde

Les règles de fonctionnement du service de garde ont été présentées.

7.4 Sorties au service de garde

Les sorties prévues par le service de garde ont été présentées par Madame Claude Forget.

-Décembre (2 possibilités : centre des sciences 55 enfants max 54.55\$ ou école 16.20 \$

-Juin (Camping Atlantide) max 48 enfants 62.70 \$ ou restent à l'école 16.20 \$

7.5 Plan de lutte à la violence et à l'intimidation

Madame Mélanie Charlebois-Morin propose d'approuver le plan de lutte. Il est aussi mentionné qu'il serait bon de voir le programme contre l'intimidation de la SQ pour les plus jeunes aussi.

Résolution no CE-24-25/006

Approuvé.

7.6 Budget du C.É.

Le budget de fonctionnement du C.É est de 775\$

Madame Nancy Bérubé propose l'adoption du budget de fonctionnement et que le budget inutilisé soit redonné à l'école dans les fonds spéciaux.

Résolution no CE-24-25/007

Approuvé

7.7 Utilisation des fonds spéciaux

Madame Nancy Bérubé propose d'approuver les dépenses de 250\$ pour l'Halloween et les frais d'un voyage de terre pour le jardin.

Résolution no CE-24-25/008

Approuvé

8. Campagne de financement

La campagne de financement de Maison Lavande a été présentée encore cette année et les membres ont accepté de faire participer l'école pour une 2^e année consécutive. Le fait que l'école Girouard ne participent pas à cette campagne pourrait faire augmenter nos ventes.

Les savons seraient livrés au printemps 2025.

Monsieur Éric Blanchette propose l'approbation de cette campagne de financement.

Résolution CE24-25/009

Approuvé

9. Sharepoint

On informe les membres que tous les documents relatifs au CE seront bientôt disponibles très bientôt sur le sharepoint du CSSMI. La procédure suivra sous peu.

10. Informations

10.1 Mot de la présidence

Monsieur Éric Blanchette avait des questions concernant le service de garde et l'information que certains élèves avaient eu de poux, il n'avait pas vu passer l'information et s'en inquiétait mais le courriel lui avait échappé. Il aurait aimé qu'on puisse prendre l'argent des fonds spéciaux pour acheter une machine à barbotine mais ce n'est pas souhaité puisque c'est beaucoup d'entretien et on n'a pas beaucoup de place pour la ranger. Il est plutôt demandé que quelqu'un fasse le pont avec la municipalité pour un partenariat en ce sens.

10.2 Mot de la direction

La direction demande que le public qui veut assister au CE pour discuter d'un point général doit s'inscrire avant la rencontre en indiquant le point à discuter.

10.3 Mot des enseignants

Approbation des sorties et activités :

Présentation de l'activités Cheerleading, maximum 25 élèves, 15\$/cour pour 10 semaines.

Présentation des tournois de hockey cosom, badminton et volleyball pour les élèves de 5^e et 6^e année. 10\$ par élèves/tournoi.

Présentation du voyage à Québec pour les élèves de 5^e et 6^e année.

Le coût sera de 135\$/élève et payable sur 2 versements.

Il est recommandé de vérifier le libellé du sondage.

« si 80% des parents ont répondu oui, l'activité aura lieu »

10.4 Mot du personnel de soutien

On souligne le travail des parents bénévoles qui nous donne un vrai bon coup de main.

14. Levée de l'assemblée

Monsieur Éric Blanchette propose la levée de l'assemblée à 19 h 55.

Accepté

Résolution no CE-24-25/010

Éric Blanchette
Président

Stéphanie Plouffe
Directrice